

**ASSOCIATION POITOU-CHARENTES DES AUDITEURS DE L'INSTITUT
DES HAUTES ETUDES DE DEFENSE NATIONALE**

Procès-verbal

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 17 mars 2018

Hôtel BEST WESTERN
(Fontaine -Le - Comte - 86)

Présents :

Jean-Claude **DUCHET** (Président), Henri SCIARA (86) , Dominique FAURE (16) , Lionel MOREAU(16) , Bernadette GRIGNON (17), Paul MORIN (17) , Philippe MOUNIER (17) , **Christian CHAUVET (17)** , Didier SPELLA (17) Bernard FONTAINE (79) , Jean-Louis LOBSTEIN (79) , LINOSSIER Jean-Louis (79) , Mark BILLOT (79) , Denis ROUSEL (79) Daniel BIRON (86) , Bernard PENISSON (86) , Charles-Antoine GARCIA (79) , Charles THOMAS (86), Christine PENOT (86), Yoann SATURNIN de BALLANGEN (86) , Sébastien TISSANIE (86) , HALLOUMI Abderrazak (86) , Marc FIARD (86)

Représentés :

Christophe ALEAU (86) , Catherine HERAULT (17) , Jean-Claude RODRIGUEZ (17) , Paul GUENEAU (17) , Jean - Pierre VANOYE (79) , Bernard PIZON (86)

Excusés :

Jacques SEGUIN (79) , Aïda BEN JAAFAR (86) , Damien DJANIKIAN (86)

Le **Président** ouvre la séance et invite l'assemblée à faire une minute de silence en mémoire des militaires décédés ou blessés en service.

I- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 mars 2017

Tenu pour lu ; adopté à l'unanimité,

II- Rapport moral du Président

L'association poursuit les actions engagées en travaillant sur des sujets relevant d'un choix associatif et sur ceux proposés par l'UNION-IHEDN,

Trinôme :

L'IHEDN est un des trois piliers du Trinôme et non un invité sur un strapontin.

Rallyes :

- Les enseignants choisissent les élèves alors que ces derniers devraient pouvoir choisir ou non de participer ;
- A noter la participation des établissements privés ;
- Les subventions accordées sont en baisse mais la trésorerie de l'association permet d'appuyer le premier rallye lycéens organisé par la Charente-Maritime ;
- Elaboration d'un questionnaire destiné à recueillir les observations des participants aux rallyes ; le comité directeur valide la fiche d'évaluation préparée par **Charles THOMAS** (86) dont le Président a donné connaissance à l'assemblée. L'accompagnateur du groupe d'élèves sera chargé de centraliser les questionnaires.
- La discussion est réouverte par **Dominique FAURE** qui souhaiterait que les élèves participants aux rallyes répondent à la question de savoir si l'enseignement reçu les éclaire sur la Défense ce à quoi **Charles THOMAS** répond qu'un questionnaire général est préférable tandis que le **Président** met en exergue le risque de conflit avec l'Education nationale. La décision de validation est maintenue,

Autres actions :

- Intelligence économique : le Président remercie **Paul MORIN** et plus largement le comité 17 pour son investissement dans le cadre du concours national sur le thème de l'intelligence économique ;
 - Devoir de mémoire : l'excellence du travail (mémorial) accompli par le comité des Deux-Sèvres est salué par le Président,
 - Il est rappelé, concernant la Vienne, la visite du Centre de transmissions de la Marine nationale de Rosnay (36) organisé le 11 avril 2018 (30 participants).
 - **Les LUNDIS DE L'IHEDN** sont reconnus comme un vecteur efficace de culture de défense et de communication ;
 - Concernant l'action régionale, le Président rappelle que la région administrative n'est pas celle de l'UNION-IHEDN, ce qui pour autant n'exclut pas l'existence de liens avec l'AR1 qui dispose de moyens que nous n'avons pas et compte 250 membres ; c'est ainsi que le Président a favorisé l'accès au Centre d'essais des Landes (CEL) à nos camarades Bordelais qui pour leur part accueillent dans leur bulletin de liaison des productions de l'AR 18 (**synthèse du général Philippe MOUNIER sur le SMU**) ajoutant qu'un groupe de 6 auditeurs de l'AR1 participera à la visite du CTM de Rosnay (36),
 - Le **Président** renouvelle son inquiétude concernant l'association régionale du Limousin peu réactive aux sollicitations dont elle fait l'objet de la part de l'AR 18 tandis qu'**Henri SCIARA** partage le constat d'une association plongée dans une profonde léthargie alors que, pour sa part, **Abderrazak HALLOUMI** (86) garde le souvenir d'une section dynamique dont il a rencontré les membres lors de l'accomplissement de sa session,
- Daniel BIRON** (86) pose la question de savoir quelle décision prendre ?

Annuaire électronique et annuaire papier :

Une fois de plus, des voix s'élèvent pour déplorer des dysfonctionnements dans l'annuaire papier ; **Henri SCIARA** (86) pourtant à jour des ses cotisations, n'y figure pas,

Annuaire en ligne :

- **Daniel BIRON**, Trésorier, plaide coupable concernant la responsabilité des mises à jour tardives mais pour autant s'étonne que parmi son listing complet des cotisants à jour figure des membres que l'on ne retrouve pas dans l'annuaire papier ; il demande par ailleurs à être rendu destinataire des notes de gestion ou des consignes prises en la matière.

Daniel BIRON précise qu'il **démissionne de sa fonction de Trésorier** à effet de l'assemblée générale de 2019 ; la décision de notre camarade est prise dans la perspective de sa retraite.

Henri SCIARA, administrateur de l'UNION-IHEDN, répond que le nécessaire a été fait concernant les notes de gestion, **Christian CHAUVET** (17) propose d'identifier le responsable de l'annuaire électronique à qui incomberait le suivi des mises à jour ce à quoi **Jean-claude DUCHET** rappelle qu'il a déjà été décidé que les Vice-présidents avaient la responsabilité du suivi des membres de leur comité et que, de ce fait, ils étaient en mesure d'assurer les mises à jour nécessaires.

- Reconnaissance des mérites :

Jean-Claude DUCHET indique qu'il a transmis le 24 février 2018 les mémoires pour l'année 2017 qui sont conformes à ceux précédemment adressés à l'UNION-IHEDN pour 2016, lesquels n'avaient pas été traités à la suite d'une réflexion engagée sur la reconnaissance des mérites au niveau national.

III- Rapport financier par le Trésorier et contrôle des comptes

Daniel **BIRON**, Trésorier , commente le compte recettes-dépenses de l'année 2017 dont il a assuré préalablement la distribution.

Il relève un résultat positif de 1087,10 €,

Il relève également à la date du 17 mars 2018 l'existence d'une somme de 17.974,97 € sur le Livret Caisse d'Épargne.

A la date du 17 mars 2018 , l'association dispose au crédit de son compte de dépôt d'une somme de 3.351, 39 €,

Enfin , à la même date que ci-dessus , 67 cotisations ont été encaissées.

Le secrétaire général procède à la lecture du rapport en date du 6 mars 2018 de **Bernard PIZON contrôleur des comptes** , absent, sur l'exercice clos le 31 décembre 2017 dont une copie a été distribuée à chacun des participants ; le Contrôleur des comptes relève , pour l'essentiel ici résumé , un compte de résultat faisant ressortir un solde positif de 1087,10 € et certifie que les comptes sont réguliers et sincères , et donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2017 . Il ajoute une remarque quant au montant du Livret épargne qui devrait pouvoir financer des actions sans descendre toutefois en dessous d'un seuil de précaution,

L'assemblée générale , en ce non compris le Trésorier, après avoir entendu le rapport financier présenté par le Trésorier et le rapport du contrôleur des comptes concernant l'exercice clos le 31.12.2017 approuve le bilan et toutes les opérations traduites dans ces comptes et résumé dans le compte de résultat distribué ; en conséquence , l'assemblée générale donne **quitus aux Trésorier** et aux membres du comité directeur de leur gestion pour le dit exercice et adopte le budget 2017,

V - Renouvellement comité directeur :

Membres sortants et rééligibles :

- BEN JAAFAR Aïda (86)
- DJANIKIAN Damien (86)
- FONTAINE Bernard (79)
- MENANTEAU Pierre (16)

Les auditeurs sus visés sont réélus à l'unanimité.

Candidat autre que sortant :

~ **SPELLA** Didier (17) , membre associé,

Par application des articles 7 et 13 -2 des statuts de l'AR 18 , **Didier SPELLA est élu membre du comité directeur à l'unanimité.**

VI- Questions diverses

Bernadette **GRIGNON** (VP 17) s'interroge sur l'existence du sujet national 2018,

Le Président répond qu'il ne le connaît pas.

Intervention de Philippe **MOUNIER** (17) :

Le général (2S) **MOUNIER** rappelle que le comité 17 a produit un rapport sur le SNU qui a été distribué en grand nombre, notamment une trentaine d'exemplaires à destination des instances et autres autorités parisiennes ; il déplore l'absence totale de retour.

Le Président répond que l'UNION-IHEDN n'a pas validé la production du comité 17 consécutivement à une bévue du Délégué général qui , destinataire d'un exemplaire, ne l'a pas fait suivre au Président de l'UNION-IHEDN ;

Il ajoute que sur la centaine de rapport distribués dans la région , trois réponses lui sont parvenues dont celle du député de la Charente et d'un sénateur des Deux-Sèvres.

Après avoir constaté que l'ordre du jour était épuisé , le Président a clos la séance,

Marc FIARD
secrétaire général.